



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 22 avril 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240422/25

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre – Président ;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins ;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins ;
Jean-Jacques FLAHAUX, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE,
Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN,
Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès
MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : André-Paul COPPENS, Echevin ;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS ;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Martine GAREMYNCK, Laurent
LAUVAUX, Conseillers Communaux.

Objet n°25 - Question orale de Madame la Conseillère Christine KEIGHEL relative aux distributeurs de billets

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Christine Keighel relative aux distributeurs de billets.

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

A plusieurs reprises le sujet des distributeurs de billets Batopin a été abordé au sein de notre Ville et de ce Conseil communal.

En 2021, la société Batopin a approché notre ville afin de trouver un emplacement. Malheureusement pour diverses raisons techniques les différents emplacements proposés n'ont pas été retenus.

En janvier, vous nous annonciez que des contacts devaient être pris avec la SNCB afin d'examiner les possibilités de coordonner les besoins de la Ville et ceux de Batopin.

Pouvez-vous me dire si une suite a été donnée à ce dossier ?

L'installation de ces distributeurs est-elle toujours à l'ordre du jour ?

Je vous remercie pour vos réponses

Madame l'Echevine Ludivine PAPLEUX répond à la question.

Le souhait de Batopin de s'installer en centre-ville est toujours d'actualité, à savoir 4 distributeurs (2 in et 2 out).

La recherche d'un bâtiment conforme et les données techniques imposées par Batopin sont très contraignantes et font ralentir le dossier.

Depuis le mois de janvier, de nouveaux contacts avec Batopin et la SNCB ont eu lieu.

En février, la SNCB a demandé une étude de faisabilité à Batopin pour que les ATM soient installés dans un des bâtiments de la gare.

Réponse de ce 04 avril 2024 de la Responsable développement projets socio-éco de la SNCB et je cite :

Concernant Batopin et suite à leur étude de faisabilité, ces derniers ont estimé que l'espace prévu à Braine-le-Comte s'avérerait trop petit pour accueillir les distributeurs automatiques. La question portait notamment sur l'espace suffisant pour garantir la discrétion, accueillir une file d'attente et passer sans encombre derrière un client (valide ou handicapé).

Mon collègue en charge de la relation avec Batopin les a encouragés à faire preuve de souplesse sur l'espace, mais ils ont maintenu leur position.

Le dossier Batopin n'est pas clôturé, car il y a des alternatives à l'étude, mais à l'extérieur et qui demandent une analyse de leur part et de la nôtre.

Par ailleurs, l'ADL a investigué sur la situation dans d'autres communes. La lenteur et les tergiversations ne sont pas spécifiques à notre dossier.

Des communes ont refusé l'installation/construction d'un box sur le domaine public en raison d'une esthétique choquante non-négociable, mais aussi pour une des communes où la convention s'est apparue déséquilibrée et contraignante.

Pour terminer, il ne faut pas oublier que nous devrons supporter les inconvénients que nous aurions acceptés dans la précipitation.

Le dossier suit lentement son cours, et notre bourgmestre va prochainement provoquer une réunion en présentiel avec les responsables de Batopin.

Madame la Conseillère Christine Keighel réplique

J'espère que ce sera concluant cette rencontre « choc ».